



COMITÉ DES CITOYENS  
DU VIEUX-QUÉBEC

## **Procès verbal de la réunion annuelle de l'Assemblée générale 24 février 2009**

Tenue à 19 heures au Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu, 9 rue Mac Mahon, Québec.

Trente-trois membres du CCVQ sont présents.

### **1. Élection du président de la réunion**

M. Louis Germain propose que M. Jacques Lamarche agisse comme président de la réunion. Cette proposition est acceptée unanimement.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Michel Leclerc, appuyé par Étienne Berthold que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2008**

Le procès-verbal a été publié sur le site Internet du CCVQ.

Il est proposé par Denis Langlais, appuyé par Étienne Berthold que le procès-verbal de la réunion annuelle du 22 janvier 2008 soit adopté. Accepté à l'unanimité.

### **4. Mot du Président et bilan de l'année 2008**

#### **Action sur l'hôtellerie illégale**

La lutte contre l'hôtellerie illégale constituait une priorité pour le CCVQ pour l'année 2008-2009. Une première action concrète a été la mise en place d'un Comité regroupant différentes instances gouvernementales, l'Association des hôteliers, des représentants de la Ville et des représentants du CCVQ. On a fait le point sur les difficultés légales associées à la gestion de ce dossier, notamment sur la question des droits acquis. Les échanges ont permis de souligner la nécessité de se donner des outils supplémentaires pour contrer efficacement ce problème. Des modifications réglementaires sont requises pour mieux encadrer cette activité et pour permettre une augmentation des amendes en cas d'infraction. La modification du mode de poursuite a été analysée. À titre d'exemple, on pourrait procéder à l'émission de constats d'infraction. Avant de pouvoir disposer de

tous les outils requis, il peut s'écouler de deux à trois ans. La Ville a collaboré étroitement aux travaux du Comité. Elle a notamment participé à la sensibilisation des citoyens en faisant distribuer à deux reprises une lettre, sous la signature du Maire de la Ville, à toute les résidences. L'objectif était de ralentir le phénomène en attendant de disposer de tous les outils légaux nécessaires.

Les questions des membres ont porté sur l'existence réelle d'une volonté des autorités municipales de régler ce problème et d'autre part sur la nécessité d'avoir une approche « nuancée » afin de permettre à certains résidants de continuer de vivre dans le Vieux-Québec.

### **Financement de 20K\$ pour l'activité «États généraux»**

Le Président informe l'Assemblée qu'une subvention de 20K\$ a été octroyée au CCVQ par la Société du 400<sup>e</sup> de Québec, pour financer la première phase des travaux permettant d'édifier la tenue des États généraux du Vieux-Québec au printemps 2010. Une collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde devrait être officialisée prochainement.

### **Rapport sur le *Red Bull Crashed Ice***

À la demande du Président, Roger Bertrand rappelle les interventions faites par le CCVQ sur ce dossier. Il y a d'abord eu une réunion de consultation publique des riverains du secteur de la côte de la Montagne le lundi 27 octobre 2008, au Musée de la Civilisation. Vingt-deux personnes ont répondu à l'invitation. À ce moment, la Ville avait déjà autorisé la tenue de l'événement *Red Bull Crashed Ice* pour les 23 et 24 janvier 2009. L'objectif consistait à faire le bilan des dernières éditions, dresser un constat et formuler des recommandations susceptibles d'atténuer les inconvénients associés à l'événement. Un rapport de consultation comprenant une série de recommandations a été publié sur le site du CCVQ et transmis aux autorités municipales. Le rapport a également été remis à GESTEV, l'organisateur de l'événement.

Il y a eu une deuxième réunion de consultation publique le samedi, 14 février 2009, au Musée de la Civilisation. Vingt-cinq personnes ont répondu à l'invitation. L'objectif était de faire le bilan de l'édition du *Red Bull* 2009. Le message est clair : les riverains sont contre la répétition de l'événement sur la côte de la Montagne. La durée excessive et les dérangements majeurs liés à la préparation, au déroulement et au démantèlement du *Red Bull Crashed Ice* rendent cet événement inacceptable.

Le CCVQ a demandé une rencontre avec le Maire de la Ville afin d'explicitier sa position et tenter d'obtenir un engagement à explorer d'autres options de localisation de cet événement, quitte à revenir dans la Côte dans deux ans.

La réponse du Maire a été catégorique : c'est non.

L'Assemblée est informée qu'un groupe de riverains est disposée à prendre toutes les mesures légales possibles afin d'empêcher la reconduction de l'événement sur la côte de

la Montagne. La perception est à l'effet que si on laisse aller, le Vieux-Québec deviendra «le terrain de jeux du Maire Labeaume»

Les interventions des membres ont porté sur la pertinence d'élargir le débat relié au Red Bull puisque plusieurs citoyens en subissent également les inconvénients, sur la nécessité de demeurer vigilant par rapport à d'autres événements qui ont lieu dans le Vieux-Québec tel le *Big Air* à Place d'Youville et sur l'importance de rappeler à la Ville de Québec qu'elle se doit d'appliquer la Charte du tourisme durable, qui stipule notamment que les activités festives ne peuvent se dérouler sans l'accord des citoyens concernés. On invite les membres à se mobiliser puisque l'enjeu est important si l'on veut éviter que les résidants fuient le Vieux-Québec.

### **Prévisions quant au Moulin à images**

Le Président rappelle que les représentations du Moulin à images ont généralement été bien reçues dans le cadre des événements du 400<sup>e</sup>. Cependant la prolongation des représentations en septembre et une possible répétition à l'été 2009 sont une source d'inquiétude pour certains résidants. Le CCVQ avait d'abord prévu organiser une rencontre de consultation des riverains, mais il a choisi d'attendre la décision sur la reconduction de l'événement avant de procéder. Selon les informations dont nous disposons à ce jour, le Bureau des Grands événements et les Productions Ex-Machina sont à évaluer une nouvelle formule de diffusion qui permettrait d'en réduire les impacts négatifs. Nous suivons ce dossier afin de s'assurer que les riverains soient consultés.

### **Le remplacement de l'école Saint-Louis-de-Gonzague**

Le Président invite Jean Rousseau, Président de la *Coalition pour une école de garçons dans le Vieux-Québec* à faire le point sur l'évolution de ce dossier. M. Rousseau fait un bref historique des décisions liées à l'annonce du déménagement de l'école St-Louis-de-Gonzague vers la banlieue, prévu pour septembre 2010. Il rappelle l'importance de maintenir une école primaire pour garçons dans le Vieux-Québec et souligne les nombreux appuis obtenus par la Coalition dans la poursuite de leur action en vue de fonder une nouvelle école. Le Petit Séminaire de Québec et les Ursulines sont des partenaires de ce projet et la Ville de Québec a fourni un appui précieux. D'une façon plus précise, on devrait pouvoir disposer de l'information sur les sites potentiels vers la fin du mois, on organisera une levée de fonds et on procédera à l'embauche d'un directeur général. L'information concernant le projet éducatif est disponible sur le site du CCVQ.

Les interventions des membres ont porté sur les usages du site actuel advenant une relocalisation de l'école. On a alors précisé que le Conseil d'arrondissement avait voté un moratoire sur la possibilité d'usage résidentiel de ce site. Dans l'éventualité où il y aurait une modification des usages permis, il faudrait considérer les besoins du quartier en matière d'habitation.

## **Les rencontres thématiques du 400<sup>e</sup>**

À la demande du Président, Roger Bertrand fait un bref rappel de la participation du CCVQ à l'organisation des rencontres thématiques du 400<sup>e</sup>. Trois rencontres ont été organisées sur l'initiative du Comité. On a traité de ce qu'avait été la vie dans le Vieux-Québec au cours des dernières décennies, de ce qu'elle était maintenant et de ce qu'elle devrait être dans l'avenir. Cette expérience de collaboration avec l'équipe du 400<sup>e</sup> a créé des liens qui ont été bénéfiques pour l'obtention de la subvention accordée pour la tenue des États généraux.

## **5. Rapport du trésorier**

En l'absence de la trésorière Isabelle Roy qui a dû quitter la réunion prématurément, le Président procède à la lecture du rapport financier, joint aux présentes à l'Annexe 1 pour en faire partie intégrante.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## **6. Élections au Conseil d'administration**

Sur proposition du Président du CCVQ Louis Germain, M. Jacques Lamarche, Président de la réunion, agit à titre de Président d'élections.

Après avoir procédé à un rappel des dispositions réglementaires pour l'élection des membres du Conseil d'administration, le Président procède à l'appel de candidatures.

Cinq nouveaux administrateurs sont élus. Nadine Galy et Michel Leclerc sont élus pour un mandat de deux ans. Josianne Gervais, Daniel Jacques et Nicole Laroche sont élus pour un mandat d'un an, terminant ainsi les mandats d'Almincar Rodriguez, Élisabeth Farinacci et Louise Gauthier, démissionnaires.

## **7. Membership**

Le Président rappelle que le recrutement et l'information des membres doivent constituer des priorités pour le CCVQ. C'est un aspect que nous avons négligé au cours des deux dernières années. Nous disposons maintenant d'une liste de membres à jour et des coordonnées nécessaires pour les rejoindre. Le site Internet du CCVQ s'avère être un outil de promotion majeur pour améliorer l'information transmise aux membres.

On propose de réunir l'Assemblée générale plus fréquemment et d'améliorer les délais de convocation afin d'assurer une meilleure participation des membres. L'organisation de «fêtes de voisins» dans les rues ou quartiers pourrait être une bonne occasion de créer des solidarités.

## **8. Les principaux projets de 2009**

### **Les États généraux du Vieux-Québec**

Le Président Louis Germain présente le projet des États généraux en référant au document diffusé sur le site Internet du CCVQ, sous la rubrique « Ce qu'on fait ».

En bref, c'est pour répondre à la question « que sera le Vieux-Québec dans trente ans? » que le CCVQ projette d'organiser des États généraux au printemps 2010. Il s'agit d'une démarche visant à permettre aux gouvernements, à la Ville de Québec et à tous les autres décideurs dont l'influence est marquante, en collaboration avec les experts pertinents, de prendre aujourd'hui les décisions qui s'imposent pour que ce quartier soit, dans trente ans et au-delà, celui que l'on veut.

La phase 1 permettra de structurer l'information disponible et d'en recueillir plus amplement afin de dresser le constat initial... La phase 2 sera faite d'analyse de données, d'enquêtes et de rédaction de contenu à l'intention des participants. La tenue des États généraux constituera la phase 3.

### **Transport lourd – association avec le Conseil de quartier**

Les démarches du Conseil de quartier auprès de la Ville et du Ministère des transports ont permis d'introduire une interdiction temporaire de la circulation des camions de transport lourd sur la rue Dalhousie au cours de l'été 2008. Nous prévoyons poursuivre notre collaboration avec le Conseil de quartier dans le but de rendre cette interdiction permanente.

### **Le projet St Vincent de Paul**

Ce projet comporte un enjeu important pour la Côte d'Abraham qui fait partie de l'arrondissement historique. Nous avons appuyé les démarches du Comité Populaire de Saint-Jean-Baptiste. On doit prendre acte que la Commission d'urbanisme dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur ce genre de dossier.

### **Les élections municipales**

Il est prévu que le CCVQ organise une soirée électorale où tous les candidats seraient invités à présenter leur vision du Vieux-Québec.

## **9. Interventions de l'assistance**

Le plan directeur du Vieux-Québec a été suivi par l'adoption d'un plan d'action. Il avait été convenu que la Ville effectuerait un suivi périodique de la réalisation de cette planification. Une relance devrait être faite sur ce dossier.

L'installation de bornes d'information pour le circuit de visites touristiques du Vieux-Québec devrait être amélioré dans le but de permettre, notamment, que les renseignements quant à son utilisation soient disponibles dans trois langues.

Il serait important d'améliorer la disponibilité des poubelles dans le quartier. Il serait plus important de se préoccuper de la disponibilité que d'avoir des préoccupations d'esthétique.

Une préoccupation particulière devrait être accordée à la qualité du français sur certaines enseignes commerciales du Vieux-Québec.

On déplore la longueur des délais pour l'obtention de permis à la Ville de Québec.

Un appel de collaboration est fait à tous les membres présents afin d'accroître le membership du CCVQ.

On suggère d'utiliser le site internet du CCVQ pour souligner «les horreurs et les beautés du Vieux-Québec».

## **10. Clôture de la réunion**

Le Président d'assemblée remercie les membres présents de leur participation.

Levée de l'assemblée à 21h.

## Annexe 1

# Rapport financier 2008

Ce rapport présente la situation financière du Comité des citoyens du Vieux-Québec en date du 31 décembre 2008.

Conformément aux règlements du CCVQ, chacune des dépenses inscrites a été approuvée par le Conseil d'administration.

	2008	2007
<b>Revenus</b>		
Membership	280	270
Dons	465	155
Autres	0	
<b>Total des revenus :</b>	<b>745</b>	<b>425</b>
<b>Dépenses</b>		
Frais de poste	49,36	199,21
Papeterie	42,33	518,47
Téléphone/ Internet	0	182,48
Casier postal	238,17	575,45
Location de salles	83,53	243,85
Repas et boisson réunions	15,80	139,09
Immatriculations et pénalités	176,00	0
Services professionnels	284,88	0
Frais bancaires	60,00	60,00
<b>Total des dépenses :</b>	<b>950,07</b>	<b>1918,55</b>
<b>Excédent de l'exercice :</b>	<b>-205,07</b>	<b>-1493,55</b>
Solde de l'encaisse au 31 décembre 2008:	136,34	

## Notes

1. Depuis 2006, les fonctions de trésorier et de secrétaire ont été regroupées. Ce poste est occupé depuis mai 2006 par Isabelle Roy, dont le mandat vient à échéance cette année. Mme Roy devant quitter son poste dû à un déménagement, la fonction de

secrétaire trésorier deviendra vacante lors de la réunion annuelle de l'Assemblée générale.

2. En 2008, le Conseil d'administration a été assez conservateur dans ses dépenses, les deux extrants les plus importants étant :
  - a) 238,17\$ - casier postal
  - b) 284,88\$ - honoraires relatifs à des relations de presse

## **Constat général**

Les revenus du CCVQ proviennent principalement des adhésions et des dons. Les intrants liés aux adhésions en 2008 surpassent légèrement ceux de 2007, mais sont encore à un niveau relativement bas, ce qui entraîne un exercice financier déficitaire. Les dons ont aussi augmenté en 2008.

Le CCVQ compte actuellement 125 membres actifs, 11 administrateurs et 10 membres amis.

Le bas niveau des revenus peut être expliqué par la procrastination dans l'effort de recrutement et le non renouvellement des adhésions. Pour favoriser le *membership*, en 2007 les frais d'adhésions sont passés de 20,00\$ par personne à 10,00\$ par personne ou couple résidant à une même adresse.

En 2009, le CCVQ fera les efforts qui s'imposent pour hausser le nombre des adhésions et tentera de diversifier l'origine des revenus en recherchant des commanditaires et en organisant diverses activités de financement. Des efforts ont été faits en ce sens, mais il faudra accroître l'énergie consacrée à l'augmentation des adhésions et des renouvellements.

Par le fait même, le CCVQ entend effectuer une gestion plus serrée de la liste des membres, processus qui s'est amorcé au début de l'année 2009.